

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

**COMITE SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2019
DE 9 H30 à 12 H 00**

Délibération N° 2019 – 04



Objet : Consultation de la CAO pour l'avenant n°1 au marché Conduent N°2015 – 083.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 06 Février 2019, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités du 20 Décembre 2018,

Vu la délibération 2014-03 qui décide la réalisation de la centrale billettique et information voyageurs,

Vu le marché 2015-83 relatif à la mise en œuvre, l'hébergement, l'exploitation technique et la maintenance du dispositif fédérateur d'information voyageurs et billettique du Nord - Pas de Calais - centrale SMIRT attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 9 mars 2015 à Xerox,

Vu la délibération 2018 – 38 portant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019,

Vu le Budget Primitif 2019 voté ce jour,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

CONSIDERANT

La création de la Région Hauts-de-France au 1^{er} janvier 2016, nécessitant de référencer les offres de transports collectifs de l'ex Picardie sur le portail passpass.fr

La prise en compte de prestations complémentaires identifiées comme nécessaires en phase de spécifications

Le montant de l'avenant s'établissant à 735 825 euros HT, représente une augmentation supérieure à 5% du marché N°2015-083

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités à convoquer pour avis la Commission d'Appel d'Offres sur l'avenant n°1 au marché Conduent N°2015-083.

Le Président,

Franck DHERSIN

